

Angleterre, Espagne, Allemagne, Irlande, Malte, Italie

Une carte d'identité (en cours de validité) avec en plus (pour un mineur) une Autorisation de sortie du territoire français (non périmée).

Si le mineur a un passeport, l'Autorisation de sortie n'est pas demandée. Le passeport doit être au nom du passager.

Pour l'Espagne, l'Allemagne, l'Irlande et l'Italie, il faut aussi la CEAM (carte européenne d'Assurance-Maladie) qui permet la prise en charge immédiate d'éventuels frais médicaux durant le séjour.

USA, Canada, Australie

Un passeport, au nom du passager, valide jusqu'à la date du retour en France.

Pour les **Etats-Unis**, le passeport (s'il a été délivré après le 26 octobre 2005) doit être biométrique. Nous adresser une copie du passeport dès l'inscription.

Avant le départ, il faut remplir (sur internet) le document ESTA. Le coût est fixé à 14 \$ (environ 10 €). Pour savoir comment remplir le document ESTA, se reporter à la ligne «Comment remplir le document ESTA» (rubrique «INFOS PRATIQUES»).

<http://www.prolingua.org/upload/fiches/ESTA-Formulaire-entree-aux-USA.pdf>

Russie, Chine

Un passeport au nom du passager. Nous nous chargeons de la demande de visa, mais il faut que l'original du passeport nous ait été remis au moins un mois avant le départ.

Nationalités hors Union Européenne

Il peut être demandé un visa d'entrée dans le pays (Angleterre, Irlande...). Les parents doivent se renseigner assez tôt au Consulat du pays visité.